

**HARLEY-DAVIDSON rappelle CVO STREET GLIDE Moto**



- CVO STREET GLIDE Moto
- Marque : HARLEY-DAVIDSON
- GTIN 10.05.2023 - 06.10.2023
- Informations complémentaires : FL4, e4\*168/2013\*00166\*00

**POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?**

- Motif du rappel : En raison d'un défaut, la moto réagit plus fortement que prévu aux influences routières et environnementales (terre inégale) à des vitesses supérieures à 160 km/h (100 mi/h). Il y a un risque accru de chutes et de blessures.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures

**QUE FAIRE ?**

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre